

Historique du parc d'Avroy (Liège)

Contexte : étude réalisée par l'asbl Homme et Ville en 2005 pour le compte de l'Echevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, Département Environnement, Espaces Publics, Plantations, dans le cadre du programme de restauration et de rénovation des parcs publics.

Etude sur l'histoire de sept parcs liégeois (Avroy, Boverie, Citadelle, Cointe, Square Emile Dupont, Jardin Botanique, Péralta) : synthèses historiques et analyse critique des ressources documentaires disponibles.

Date de création du document : janvier 2006.

Pas de mise à jour.

Nombre de pages : 21.

Auteurs du texte : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE.

Recherches documentaires : Sylvie DELLOUE, Nathalie DE HARLEZ, Pierre FRANKIGNOULLE, Bénédicte MERLAND.

Chacune des synthèses contient les éléments suivants :

- 1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions).
- 2) Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets).
- 3) Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche.
- 4) Eléments patrimoniaux remarquables du parc.
- 5) Usages et pressions sociales.
- 6) Ressources documentaires.

Les n° B et I font référence à deux bases de données réalisées dans le cadre de l'étude (I= Iconographie, B = Bibliographie) consultables au GAR (Faculté d'Architecture de l'Université de Liège), **sur rendez-vous** : frederique.gouder@ulg.ac.be

Ou : (00 32) 4 341 81 20

Pour citer cette étude : « Etude historique sur sept parcs liégeois réalisée par l'asbl Homme et Ville pour l'échevinat de l'Urbanisme de la Ville de Liège, 2006.

AVROY

1) Chronologie des faits principaux (décisions, aménagements, constructions)

Avant les comblements des années 1825, la rivière d'Avroy était un des deux bras de la Meuse, l'autre correspondait au tracé actuel, sauf sur les terrains du Pré Mativa où un nouveau lit du fleuve a été creusé. Son caractère navigable va devenir de plus en plus problématique en raison de différents travaux : création d'une digue (« batte Saint-Jacques ») au XII^e siècle pour le moulin de l'abbaye, érection au XV^e siècle des digues sur l'Ourthe (les « Grosses Battes »), prise d'eau pour alimenter le moulin de l'usine Renoz (une papeterie datant du dernier quart du XVIII^e siècle). De plus, les riverains empirent la situation du lit, en y déversant divers résidus.

En **1710**, le Conseil de la Cité fait construire un quai le long du rivage d'Avroy.

En **1717**, après l'exhaussement du terrain entre les murs d'eau et les maisons, 110 marronniers d'Inde sont plantés sur la nouvelle promenade. Celle-ci est prolongée en plusieurs fois de Sainte-Véronique au rivage de

Fragnée. Cette promenade devient très populaire, elle devient le lieu de rendez-vous des dandys du XVIII^e siècle et de la bourgeoisie ; elle accueille également les Joyeuses Entrées des Princes-Evêques. En juin 1717, le Tsar Pierre le Grand admire la nouvelle promenade.

En **1749**, le Conseil fait poser un garde-fou.

En **1765**, de nouveaux arbres sont plantés au quai d'Avroy.

En **1835**, le comblement (décidé en 1831) de la rivière d'Avroy (entre l'Eglise des Augustins et la rue Pont d'Avroy) permet de doubler la largeur disponible de la promenade¹. Le 4 mars 1835, le Conseil communal décide la plantation d'arbres sur cette promenade.

En 1841, une piste pour cavaliers sur les accotements est prévue et une voie pavée. En 1848, le quai d'Avroy n'existant plus en tant que quai, (puisque le bras d'eau a été remblayé), l'édilité adopte l'appellation boulevard d'Avroy pour la partie entre les Augustins et la rue Saint-Gilles (zone qui sera étendue pour l'appellation en 1900 jusqu'à la rue des Guillemins).

12 mai 1852 : les plans pour la construction du kiosque à musique sont approuvés par le Conseil Communal et un crédit de 6800 francs est voté. Erigé face à la rue Darchis, il est achevé fin 1853. Il avait été précédé par un kiosque de bois. La construction de Julien-Etienne Rémont est un élégant édicule dont la toiture en zinc sommée d'une lyre est portée par 12 colonnes de fonte gracieusement inclinées vers l'extérieur. Il est utilisé par les corps de musique militaire jusqu'en 1941. Ce kiosque servira de

¹ Gobert : « *La promenade favorite de la fashion de Liège se ressentit défavorablement des émanations pestilentielles s'échappant de l'infect cloaque formé par la rivière d'Avroy, dans les dernières années de son existence. Ce bras d'eau ne servant plus à rien, son comblement effectué en 1835 ne put qu'être profitable à la localité* » (Gobert, tome III, p. 182).

modèle pour celui que les édiles de Seraing feront construire en 1895 le long de la Promenade des Princes, face au château Cockerill, mais dans une version démontable.

En **1863**, Blonden crée le square d'Avroy, jusqu'à l'église du Saint-Sacrement, avec ses promenades au tracé souple de part et d'autre des circulations voitures, équestres et piétonnes. Entre ces promenades, on retrouve de grandes étendues de pelouses plantées de petits bosquets et agrémentées de bancs. Alors que le 12 juin 1863 (B-132), le Conseil adopte un plan établissant une promenade sur le boulevard d'Avroy, il le modifie au mois d'août (B-378) en raison de nombreuses réclamations : il décide que la « voie spéciale » affectée aux cavaliers et aux voitures viendra longer la chaussée de la grande voirie, alors que le plan de juin localisait cette promenade dans une allée centrale. En janvier 1864 (B-139), le conseil vote un crédit (11.700 francs, plantation d'arbres et mobilier pour les squares), en dépit d'une pétition d'habitants du boulevard d'Avroy opposés à la création de ces squares. En 1865, le Conseil communal adopte un règlement de police pour les squares d'Avroy (B-134) y interdisant la circulation de chiens non tenus en laisse, la traversée des squares avec « *paniers, baquets, échelles et tous autres objets volumineux* », d'y « *abandonner les enfants à eux-mêmes* » et de « *faire exécuter de la musique ou du chant dans les squares sans en avoir obtenu la permission spéciale du Collège des Bourgmestre et Echevins* ».

Le 13 août **1879** (B-234, B-393), le Conseil discute le plan proposé par Edouard Keilig (1827-1893). Ce dernier est également l'auteur du projet du bois de la Cambre (B-424), et des parcs des châteaux de Jenneret-Bende (Condroz) et du Bois Lombut à Gosselies. Il a aussi concouru dans le cadre du projet de parc à la Boverie (voir synthèse Boverie). Il soumet quatre versions successives - respectivement accompagnées d'un mémoire explicatif - de son projet pour l'aménagement du parc et de ses avenues. Keilig détaille ses intentions paysagères dans sa

correspondance avec l'échevin Ziane. Divers plans, coupes, profils et devis du paysagiste accompagnaient les lettres. Tous ces documents ont aujourd'hui disparu. Les premiers terrassements sont réalisés fin 1879 (AVL, Travaux Publics, 1879-1882).

En **1880**, le parc se prolonge jusqu'à l'emplacement du bassin de Commerce qui est remblayé et de l'île du même nom (voir plus bas). Le côté droit est prévu pour les squares sur l'emplacement du bassin de commerce. Au centre de ceux-ci, selon la variante 4 du projet Keilig, on prévoit l'aménagement d'une grande pièce d'eau de 4 hectares agrémentée d'une cascade avec ruisseau accidenté, en utilisant les parties du bassin de Commerce non remblayées. Le parc fait alors une surface de 45.000 mètres carrés.

La même année, la Ville fait construire le *Trink-hall*, édifice de style turco-mauresque, doté de deux coupoles cuivrées, disparu en 1964 et un deuxième kiosque.

En **1880**, les plates-bandes et les parterres sont terminés.

1886 : un crédit de 152,40 francs est voté pour la transformation en terre-plein de la pelouse située derrière le Trink-hall (AVL, Travaux Publics 1880-1898 : PV de la séance du CC du 04/10/1886 et plan du 23/02/1886).

Dès 1879, au Conseil communal, on discute la possibilité de maintenir sur le site une piste pour cavaliers, supprimée pour l'installation du tram (sur les tramways : voir B-371 et B-380. La première ligne Guillemins-Saint-Lambert via le boulevard est inaugurée en 23 novembre 1871). Le Collège n'y est pas favorable, car le rétrécissement à hauteur de la rue Sainte-Marie pose des problèmes de circulation pour les différents usagers, et l'accès au parc risque d'être perturbé par l'état de la piste cavalière. Cette question revient sur le tapis à plusieurs reprises, notamment en 1888, suite à une pétition signée par 200 habitants, « *tous honorablement connus* » (B-258). L'Echevin Stévert répond qu'un projet de nouvelle piste pour cavaliers est à l'étude. En 1892, cet Echevin (voir B-

266), prenant acte que « *le goût du cheval semble se développer dans notre ville* » (et qu'il y a désormais à Liège un régiment de cavalerie en garnison), propose la création d'une piste pour cavaliers sur le quai de Fragnée (actuel quai de Rome) et sa connexion à l'allée pour cavaliers du boulevard Frère-Orban et de l'avenue Pircot, laissant entendre une possible extension du réseau.

En mai 1899 (B-275), le Conseil communal décide de la création de deux pistes côte à côte (pour cavaliers et pour cyclistes) entre le site de Charlemagne et la rue des Guillemins, sur 8 mètres de largeur, parallèles à la voie du tram, et qui sera délimitée, de l'autre côté, par une nouvelle rangée d'arbres (des Vernis du Japon). En 1910, au moment d'une révision des règlements concernant la circulation (des chevaux, des voitures et des vélocipèdes, voir B-331), le « circuit » pour cavaliers se présente ainsi : Rue Hazinelle-rue des Guillemins par la voie créée en 1899, boulevard Pircot (côté Conservatoire), Boulevard Frère-Orban (côté des immeubles), avenue Blonden, quai de Fragnée.

1904 (ou 1905) : La Ville fait placer le monument à Charles Rogier à l'entrée du parc.

1908 : Le Trink-hall est détruit dans un incendie. Reconstitué en 1910, il est provisoirement mis à la disposition du Syndicat d'Initiative du Pays de Liège puis de la Société « Les Amis du Vieux Liège ».

En 1914, c'est dans le parc (près du Trinck hall) que sont disposés les canons allemands destinés à bombarder les forts de Lantin et de Loncin.

En 1923-1925, une maladie ravage les ormes en différents points de la ville : 3 spécimens sont abattus dans le parc, mais 10 arbres d'essences diverses sont replantés en 1925.

1955 : Le Roi inaugure l'imposant monument national à la Résistance face aux parterres des Terrasses.

En **1965**, après l'abandon du projet de faire passer la liaison autoroutière E5-E9 par le Jardin botanique, l'Echevin Lejeune envisage un passage sous la rue Sainte-Marie, et la création d'un tunnel avec échangeur sous le parc d'Avroy, dont le débouché se situerait sur le site des Terrasses.

En juin **1970**, des maquettes des projets sont exposées à l'ancienne église Saint-André. Le tracé du tunnel est figuré par des pointillés qui « masquent » les choix techniques : creusement d'une tranchée à ciel ouvert, assèchement de l'étang, abattage d'arbres.

En février **1972**, contre le projet se constitue un *Comité de défense du Parc d'Avroy et des Terrasses*.

Foire d'octobre : Initialement localisée sur le quai de la Batte, la foire, (décision du Conseil communal du 18 août 1859), s'installe provisoirement sur les parties du boulevard d'Avroy et du quai du Bassin de Commerce comprises entre la rue Bertholet et la rue du Jardin Botanique. Le 29 juillet 1864, la foire est rétablie au quai de la Batte à la suite d'une pétition des habitants du quartier du Nord. Mais au mois d'août suivant, les habitants du quartier d'Avroy la réclament à nouveau, arguant que les habitants du Nord bénéficient déjà du marché dominical de la Batte. Le Conseil communal décide alors de chercher à contenter les deux parties, en décidant que les emplacements excédentaires de la Batte seront localisés au boulevard d'Avroy. Mais le 21 janvier 1865 (B-133), il décide une seule et unique localisation, sur les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière, du café Vénitien jusqu'à la rue Bertholet. En 1866, en raison de l'épidémie de choléra, il s'en faut de peu que la foire soit annulée. Le 31 mars 1871, il est décidé que la foire se tiendra du premier dimanche d'octobre au premier dimanche de novembre après la Toussaint (auparavant, elle avait lieu en novembre-décembre). Après 1918, on décide de la prolonger jusqu'au 11 novembre. Le 17 mai 1924, l'emplacement est fixé au boulevard de la Sauvenière (de la rue

Lonhienne au boulevard d'Avroy), boulevard d'Avroy et avenue Blonden. Enfin, le 27 avril 1927, le boulevard de la Sauvenière est abandonné, et la foire s'installe sur son emplacement actuel. A noter qu'assez tôt, les dommages aux arbres (des forains clouent leurs baraquements aux arbres) et au parc dus à la foire sont épinglés ainsi que les troubles causés par le bruit et font l'objet d'interpellations au Conseil communal. Par exemple, en janvier 1886, le conseiller Schoutteten se plaint de l'état dans lequel se trouve le sol après la foire (B-245, et B-321).

Lycée de Waha : C'est sur le boulevard que se crée le Casino Grétry (appelé aussi Eden-Théâtre) en 1867. Ensuite, ce sont les Bains Grétry qui s'y installent, puis la Maison des Combattants (inaugurée en 1920), puis, enfin le Lycée de Waha.

2)Evolution du contexte urbanistique du quartier (création, grands travaux, projets)

Avant 1836, les liaisons nord-sud sont assurées par deux voies (à l'exception de celle qui longe le fleuve) : par le Grand et le Petit Jonckeu (ancêtre de l'actuelle rue Louvrex). D'est en ouest (de la rivière d'Avroy au pieds des bois d'Avroy et de Saint-Gilles, on ne dispose que de la rue Sainte-Véronique, et du Saint-Esprit (actuelle de Serbie).

Avenue Rogier : conception et exécution de son tracé : compris dans le plan pour l'appropriation de l'ancienne île de commerce (AR du 14 janvier 1879). Pavage effectué en 1881.

Asphaltage de l'avenue réalisé en 1904. Les trottoirs en terre cuite des terrasses ont été renouvelés en 1904.

L'évolution du site est indissociablement lié à la destinée d'un site voisin, « grand dossier » urbanistique du XIX^e siècle, sorte de saga qui n'est pas sans faire penser à celui d'une place de Liège au siècle suivant : le dossier de **l'île de Commerce** (B-373). A la suite des grand travaux du

réseau hydrographique liégeois (Dérivation, redressement et nouveau lit pour la Meuse, entre la Chapelle du Paradis et le pont de la Boverie, actuel « Kennedy »), l'Etat, maître de l'ouvrage de ces travaux ayant acquis en 1844-1846 le site de l'ancienne île Saint-Jacques, décide d'y installer un bassin et une île de commerce : entre la rue des Guillemins et le site du boulevard Piercot. L'île, d'une superficie de 15 hectares, est reliée à la terre ferme par quatre ponts tournants : le premier face à la rue du Moulin (actuelle rue de l'Evêché), le second face à la rue Devant-Saint-Jacques (actuelle rue Eugène Ysaye), le troisième face à l'actuelle rue des Guillemins et le quatrième face à la Chapelle du Paradis. Le bassin, de 80 m. de largeur, était destiné au commerce d'où son appellation. Deux chenaux y aboutissent : l'un à l'emplacement de la future avenue Blondin, l'autre du futur boulevard Piercot (voir I-1). En 1857, on aménage deux ports (face à la rue du Jardin botanique et à la rue Sainte-Véronique). Mais l'on se rend vite compte que les attentes sont déçues : problèmes de sécurité du batelage, faible activité économique. Les bateaux à vapeur pour voyageurs provoquent des remous qui produisent des avaries aux bateaux de commerce. La Ville rachète le site à l'Etat (pour 1 million de francs). Les discussions et palabres, plans et contre-plans vont se succéder (voir notamment le rapport du conseiller communal R. Malherbe du 19 juin 1868, B-228). L'ingénieur en chef des travaux de la Ville, H.G. Blondin, va s'investir avec détermination dans ce dossier au point qu'il peut être considéré comme le créateur du quartier. Il propose la suppression de l'île (rapport du 14 février 1867) et l'aménagement de chenaux le long de la Meuse. La décision est prise en 1868, une convention est conclue avec l'Etat pour la suppression du bassin et la création d'une écluse et d'un bassin latéral à la Meuse. Quelques années s'écoulent encore, marquées par des ennuis avec l'entreprise adjudicatrice. Finalement, un plan définitif est approuvé le 19 mai 1876 (I-50). Pour les bateaux à vapeur, une écluse est établie en aval du pont de Commerce, et un chenal spécifique le long de la Meuse pour

les bateaux de commerce, entre la rue de Fragnée et le boulevard Piercot : ces travaux sont terminés en avril 1879. Dès ces travaux, le nouveau quartier commence à être bâti. La vente des terrains (4,5 hectares divisés en 159 parcelles d'une contenance moyenne de 280 m) commence en avril 1878 et les premières constructions commencent un an plus tard : en juillet 1879, une soixantaine de maisons est en construction.

En 1880, 440 candélabres à gaz sont placés.

Par arrêté royal du 14 janvier 1879, l'avenue Frère-Orban (baptisée du vivant de FO) est décidée : elle fera 54 mètres de largeur, ce qui mettra en évidence son caractère résidentiel privilégié face à un fleuve désormais discipliné.

A noter aussi : pendant plusieurs décennies, le site de la **gare des Guillemins** a été considéré par des nombreux liégeois comme provisoire, car trop éloigné du centre urbain ; la Ville, notamment, n'a eu de cesse de réclamer à l'Etat l'installation d'une gare plus centrale. Le site de l'île de Commerce a été proposé à plusieurs reprises (I-14), notamment après l'achat du site par la Ville. Cette revendication d'une gare centrale s'est atténuée avec le constat de l'urbanisation vers la gare des Guillemins et avec l'installation du « chemin de fer de ceinture » (Guillemins- Jonfosse-Palais-Vivegnis), qui laissait croire que la gare du Palais allait devenir « la » gare centrale de Liège.

De même, une « *Commission des locaux universitaires* » propose, en 1874, la construction d'une **nouvelle université** sur ce site de l'île de commerce (voir B-128).

Avenue Rogier : son plan d'exécution est approuvé par AR du 14 janvier 1879 et elle est baptisée le 1/8/1879. Elle est asphaltée en juillet 1904.

3)Eléments patrimoniaux remarquables du quartier proche

Boulevard d'Avroy, 52-54 : Abbaye bénédictine de la Paix-Notre-Dame, XVII^e et XIX^e siècles, classée, faisant partie du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Boulevard d'Avroy, 96 : Lycée Léonie de Waha, 1938, classé. Architecte J. Moutschen.

Boulevard d'Avroy, 132 : Eglise du Saint-Sacrement (2^e moitié du XVIII^e siècle).

Avenue Rogier : aucun immeuble classé, mais immeubles signalés comme méritant une attention particulière pouvant aller jusqu'au classement : les anciens hôtels de maître : numéros 1-2, 3 (immeuble « La Cigogne »), 17, 21, 22, 23, 27.

4)Eléments patrimoniaux remarquables du parc

Le parc a été créé en 1880 sur base d'un projet du paysagiste Edouard Keilig. En 1879, les terrassements étaient déjà « très avancés » (AVL, Correspondance de l'échevin Ziane à Keilig du 04/11/1879). Les nivellements sont effectués entre mars 1880 et janvier 1881. L'essentiel du parc est réalisé en 1880 : la création du lac avec sa cascade de rocaille (pierres de rocher), les avenues et promenades ainsi que les plantations « *aussi variées et aussi belles que possibles* » (AVL, Travaux Publics, 1879-1882 : Correspondance de Keilig à l'échevin Ziane du 14/10/1879). Selon la mode de l'époque, il offre de longues promenades sinueuses en bordure d'un plan d'eau pittoresque et en périphérie de la composition. Dans une lettre du 31 juillet 1879, Keilig rappelle ses intentions : « *J'ai la conviction que la création d'une pièce d'eau est nécessaire*

pour animer le paysage du parc. Celle que je projette a 4000 mètres de superficie. Elle est alimentée par le trop-plein des bassins des Terrasses. Les eaux y arrivent par un ruisseau accidenté en formant de petites cascades d'un aspect naturel et pittoresque. Le fond de la pièce d'eau serait rendu imperméable au moyen d'une couche de terre glaise, par le même procédé que j'ai employé au lac du Bois de la Cambre (...) J'ai toujours pensé et soutenu que le parc devrait être bordé d'une large voie de piétons du côté du quai d'Avroy. Je suis donc très heureux d'apprendre votre intention de transformer en voies pour piétons tout l'espace de 30 mètres de large qui se trouve entre la voie pavée et le parc. C'est là le vrai complément de ce dernier, qui est un peu étroit. Cette large promenade, qui, pour ainsi dire, fera partie du parc, remédiera beaucoup à cet inconvénient ».

Le devis estimatif du 30 juillet 1879 (projet n°4) mentionne l'achat de 1500 hectolitres de terre de bruyère, la mise en œuvre de 33.000 mètres cubes de terre végétale, la fourniture de 850 kg de semences d'herbe (espèces les plus fines et plus durables) pour les pelouses et l'achat de 7800 plantes (arbres, arbustes et plantes à fleurs pour les corbeilles). Keilig mentionne « *quelques transplantations d'arbres des squares actuels* » (sans précision).

Une longue liste de plantations signée par Keilig et datée du 27/10/1879, détaille les nombreuses variétés d'arbres (325 sujets) et d'arbustes (4489 pieds) proposés parmi lesquels 53 tilleuls, 30 marronniers, 35 hêtres, 24 érables, 22 ormes, 15 féviers, 11 bouleaux, 15 frênes à fleurs, 8 catalpas (à chaque fois en différentes variétés) mais aussi 10 platanes (*Platanus orientalis*), 10 chênes (*Quercus americana*), 10 ailanthes (*Ailanthus glandulosus*), 8 tulipiers (*Liriodendron tulipifera*), 9 paviers, 5 copalmes (*Liquidambar styraciflua*), 5 noyers noirs (*Juglans americana nigra*), 3 gymnocladus (*Gymnocladus canadensis*), 2 ginkgo biloba, etc.

Parmi les variétés au port pleureur : 3 ormes, 3 saules (*Salix babylonica* 'Pendula'), 1 sophora (*Sophora japonica* 'Pendula'), 3 tilleuls (*Tilia argentea* 'Pendula'), 10 acacia (*Acacia* 'Pendula').

Ce grand parc du centre-ville est l'exemple type du parc paysager destiné à la promenade des citadins. Situé au milieu du boulevard d'Avroy, il est enchâssé entre deux voies de circulation. Il est l'archétype de la « coulée verte ». Malheureusement son « élan » nord-sud a été coupé de part et d'autre par les voies de circulation.

a. Bâtiments à l'intérieur du parc

En partie nord du parc, accessible depuis le boulevard d'Avroy, bâtiment en béton du CREHAM (actuel Mad Musée), construit par les architectes Chaland et Satin en 1962.

b. Eléments construits

Face au bâtiment du CREHAM, **kiosque à musique** : édifice de plan circulaire sur une base octogonale, élevé au début des années 1950 derrière l'emplacement du Trinck-hall (actuellement CREHAM). La base octogonale, couverte de carreaux rectangulaires (10 x 20 cm) de céramique vernissée brune, intègre des sanitaires. Un escalier de 10 degrés donne accès au plancher polygonal. La toiture circulaire débordante forme abat-son ; elle est portée par quatre colonnes circulaires recouvertes, en partie supérieure, de fines plaquettes rectangulaires de verre coloré beige (2 x 6 cm). Le même décor couvre la zone extérieure de la soffite de la couverture. Au centre, la table acoustique circulaire forme une lunule pendante à laquelle est suspendue un éclairage indirect en couronne.

[Eléments disparus]

Trinck-hall, édifice de style pseudo-mauresque bâti en 1880 (décision du Conseil communal du 16 janvier 1880, B-235), sur les plans de l'architecte et conducteur des travaux A. Renier. La façade principale, tournée vers l'avenue Rogier, était flanquée de deux tourelles en avant-corps. Une véranda portée par des colonnettes de fonte portait une terrasse découverte à l'étage (AVL, Travaux Publics 1880-1898 : PV de la séance du CC du 07/01/1880). En 1886, la pelouse située devant l'entrée (entre le Trink-hall et l'avenue plantée) est remplacée par un terre-plein gravillonné. Incendié en 1908, il est reconstruit en 1910. Durant la Guerre, il sert de bureau de ravitaillement pour la population. En juillet 1918, l'occupant ordonne l'enlèvement des revêtements des coupoles cuivrées. En 1921, ses toitures sont renouvelées. A été mis à disposition du Syndicat d'initiative de Liège, puis Société des Amis du Vieux-Liège.

Sa démolition est décidée par le Conseil Communal le 12 juin 1961. La nouvelle construction se fait en 1963. On décide de maintenir ouverte au public la toiture terrasse.

c. Eléments artistiques

A l'entrée du parc sur l'avenue Rogier, **Monuments à la mémoire de Charles Rogier**, conçu par le sculpteur bruxellois C. Sturbelle et l'architecte liégeois Paul Jaspar et réalisé en 1905 par la Fonderie Nationale des bronzes (ancienne Firme J. Petercam à Saint-Gilles, Bruxelles) a été inauguré le 17 novembre 1905. Le groupe monumental en bronze, élevé sur un imposant socle constitué de blocs en pierre calcaire striée large, montre Charles Rogier en redingote, assis avec un

lion à ses pieds, flanqué sur sa droite de *la Liberté* représentée sous les traits d'une puissante figure féminine nue, couronnée de lauriers et tenant dans sa main droite un coin du drapeau national . On lit plusieurs dédicaces. Au pied du groupe sculpté : *75^e anniversaire de l'Indépendance / septembre 1905 / A Charles Rogier*. Sur le flanc droit : *Union patriotique des Sociétés d'anciens militaires de la Province de Liège*.

A quelques dizaines de mètres du Monument à Charles Rogier, en bordure du chemin : **arbre de la Liberté** 1830-1980 planté par le *Comité d'Entente des groupements patriotiques de Liège pour le 150^e anniversaire de la Belgique*. La plaque commémorative est fixée à un bloc de pierre posé au pied du chêne fastigié.

Avant de rejoindre l'extrémité de l'étang, sur la droite, **monument en hommage à Jean d'Ardenne**, *ami des arbres et des sites* ; œuvre en ciment armé par les sculpteurs L. Dupont et C.-M. Sturbelle (daté 1863 et 1880), portant une plaque métallique gravée du portrait en profil de J. d'Ardenne par S. Plomdeur.

En contre-haut dans les gazons, précédant un cercle de trois platanes : **socle** cylindrique en pierre calcaire sur une base octogonale supportant une tablette octogonale à biseaux avec inscription sur la face supérieure : *Nord Vrai (...)* *Base de la croix de Ste Walburge*. La statue a disparu.

Sur l'esplanade établie dans l'axe des Terrasses, le **Monument national à la Résistance**, inauguré le 8 mai 1955, comprend deux parties :

- Un imposant reliquaire circulaire en bronze doré placé sur une large base circulaire en pierre intégrant des écussons en relief des neuf provinces belges alternant avec des hublots d'éclairage sertis dans un anneau de bronze (laiton ?). Oeuvre de

l'architecte Paul Etienne et du sculpteur Louis Dupont, il a été réalisé dans la Fonderie De Coene - Ruisbroek. Sur les flancs figurent l'écusson belge et trois motifs symbolisant : la presse clandestine, l'Union des services de renseignement et d'action, la Résistance armée et civile. L'intérieur du reliquaire est en marbre rouge. Depuis la base du vase sacré, des filets de bronze dessinent une croix rayonnante sur le sol dallé en petit granit de l'esplanade.

- l'ensemble est dominé, au sommet de l'escalier axial (18 marches) rejoignant l'avenue Rogier par les **deux groupes sculptés de résistants** anonymes placés sur des socles de pierre cubiques. L'ensemble monumental (3,50 mètres de haut), entièrement en pierre calcaire de Vinalmont, est l'œuvre du sculpteur L. Dupont. Il figure respectivement un homme habillé d'un long manteau accompagné d'une femme détournant le regard (symbole de la résistance intellectuelle) et deux hommes dont l'un camoufle un fusil en bandoulière sous son caban (symbole de la Résistance armée).

Au bas, à gauche de l'esplanade, installée sous un marronnier, **stèle** prismatique en calcaire bouchardé (Ht. 0,90 m) dans laquelle est fixée une plaque de bronze (30 x 40 cm) en relief représentant un buste de résistant, fusil en bandoulière.

En descendant le chemin conduisant vers l'esplanade du kiosque à musique, à droite, socle rectangulaire en pierre calcaire, à taille heppelée, posé sur une base et supportant une tablette moulurée prolongée, sur la face nord, par un emplacement de cartouche pendant. Sur la tablette, haut **vase** circulaire en fonte sur piédouche et panse lisse.

Les abords de l'esplanade du kiosque accueillent une série de **groupes sculptés** en fonte moulée du Val d'Osne dont la plupart **reproduisent des œuvres antiques**. Les groupes ou figures isolées, placés sur des socles en pierre calcaire rectangulaire, striée et heppelée, ont été acquis par la Ville de Liège en 1880-1881 :

- le *Laocoon* (prêtre d'Apollon et de Neptune) et ses deux fils se battant contre deux énormes serpents envoyés par les divinités ennemies de Pergame parce qu'ils s'étaient opposés à l'entrée du cheval de Troie dans Ilium. La copie est réalisée en deux parties ;
- les *Lutteurs*, reproduction du célèbre groupe attribué à Céphésodote, statuaire athénien du IV^e siècle ACN ;
- Persée (héros de l'Argolide) brandissant du bras droit la tête de la Gorgone Méduse ;
- le *Gladiateur Borghese* représente un boxeur ; combattant avec un brassard au bras gauche et un court rouleau de bois dans la main droite, la figure s'appuie sur un tronc d'arbre ; il s'agit d'une reproduction d'une œuvre du sculpteur grec Agasias réalisée vers 100 ACN ;
- *Silène* (divinité phrygienne) tenant dans ses bras Bacchus enfant (réplique d'un type hellénistique trouvé à Rome, coll. Borghese) ;
- *Polymnie*, une des neuf muses apolliniennes présidant aux arts libéraux (en particulier la poésie lyrique) est représentée dans l'attitude de la méditation : le visage grave reposant sur la main droite, le coude posé sur un haut support et la main droite relevant un pan de sa robe plissée.

[Eléments disparus]

Une figure moulée de *Bacchus* avait été installée en bordure d'un sentier reliant l'esplanade du kiosque à l'avenue Rogier : le dieu du vin assis sur une peau de lion levait la tête vers l'Olympe en brandissant du bras droit

une coupe pleine. Endommagé durant la Guerre, le moulage a été remplacé par le haut vase en fonte encore en place à cet endroit (BONIVER F., *Op. cit.*, p. 18).

Une figure de *Diane de Gabies*, attachant sur son épaule gauche l'agrafe de sa chlamyde de chasse tombant en de longs plis ((BONIVER F., *Op. cit.*, p. 28).

Un *jeune napolitain jouant à la roglià*, copie en bronze et agrandie du marbre d'Antoine Sopers (Bar-le-Duc, 1824 - Liège, 1882), conservé au Musée des Beaux-Arts de Liège (BONIVER F., *Op. cit.*, p. 32).

d. Eléments végétaux

La variété du végétal ligneux est remarquable. Les massifs d'arbres de haut fût mêlés aux arbustes constituent des unités paysagères très intéressantes par la diversité des nuances de verts, des textures de feuillages et des arabesques dessinées par les cimes. Plusieurs grands arbres remarquables sont à signaler. Citons entre autres un très beau Cèdre du Liban (*Cedrus libani*) en cépée dont la circonférence à la base atteint plus de 5 mètres situé dans la partie nord-ouest de l'étang. Les platanes présentent quelques très beaux sujets dont les dimensions témoignent d'un âge important.

L'aspect floristique du parc reste relativement discret. Quelques arbustes à fleurs colorent les massifs, mais l'intérêt végétal majeur du parc d'Avroy est dans sa structure : alignements en lisière, imposants massifs arbustifs aux textures de feuillage variées le long des allées et sur les berges de l'étang, étendues de gazon sur lesquelles s'épanouissent quelques beaux sujets.

Parmi les sujets les plus représentés dans le parc, on compte un grand nombre de platanes (*Platanus x hispanica*) dont certains sont réellement

monumentaux. Ces grands sujets sont les derniers représentants de la grande drève de promenade qui isolait le parc de l'ancien quai d'Avroy (entre le monument à Charlemagne et l'extrémité sud du parc). Ces alignements, complétés au cours des siècles, ne présentent malheureusement plus aujourd'hui de caractère homogène tant les pertes sont nombreuses. A certains endroits, des sujets paraissent même isolés.

La *liste des arbres et haies remarquables de Wallonie* (1994) recense 27 arbres ou groupes d'arbres tandis que la liste des *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992* établie par la Société belge de Dendrologie (1992) recense 10 sujets. Parmi ceux-ci, on notera le remarquable groupe de trois platanes (*Platanus x hispanica*) conservé en partie sud, à proximité de l'avenue Rogier, ainsi que trois sujets situés en bordure de l'étang : un jeune mélèze pleureur (*Larix decidua* 'Pendula'), un mûrier pleureur (*Morus alba* 'Pendula') et un peuplier (*Populus nigra* 'Italica'). Deux curieux spécimens d'érables boules (*Acer platanoides* 'Globosum'), situés le long de l'avenue Rogier, sont également recensés ; bien que leur origine soit incertaine et qu'ils atteignent à peine 10 mètres de haut, ils comptent sans doute parmi les plus vieux cultivars du pays (BAUDOIN J.-C. & de SPOELBERCH Ph., 1992, p. 34). Un frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*) isolé au sud de l'étang du côté du boulevard d'Avroy avait atteint 285 cm x 18 mètres en 1992 (*Op. cit.*, p. 110) ; il pourrait bien être un des exemplaires plantés par Keilig en 1880. Quinze spécimens de ce frêne - dont la floraison en juin est spectaculaire - figurent sur la liste des plantations de 1879.

[Eléments disparus]

De nombreux arbres ont disparu au cours du temps, parmi lesquels des platanes participant aux alignements du côté du boulevard d'Avroy ainsi que deux cèdres du Liban signalés près du Trinck-hall (BONIVER F., notes manuscrites, s.d. [vers 1960]).

e. Eléments aquatiques

Le grand étang de 4 hectares créé en 1880 est toujours existant avec son île plantée mais sa cascade de rocaille, qui bordait le versant de sa berge sud-est en regard de l'île plantée, n'est plus qu'une ruine. Keilig avait prévu que l'eau qui provenait du trop-plein des bassins des Terrasses situés en contre-haut alimente une cascade pittoresque formant de petites chutes sur un ensemble de pierres de roche dressées abritant un passage couvert.

Les berges de l'étang et celles de l'île ont été confortées par un appareil (trop) régulier en moellons de pierre. On ne connaît pas le traitement originel mais plusieurs vues de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle (cartes postales) montrent un fin bandeau de pierres, posées de biais dans le glacis de gazon ; ce long bandeau soulignait tout particulièrement les courbes souples de la pièce d'eau et son inscription en creux dans les surfaces gazonnées.

Aujourd'hui, le développement des grands arbres situés à proximité des berges ne permet plus de lire les limites souples de l'étang. C'est particulièrement vrai de la berge orientale densément plantée. Par contre, la berge nord est aujourd'hui privée de toute végétation et un ponton en béton (récent) rejoint un îlot de rocaille agrémenté d'une gerbe d'eau. Par son élan vertical et dynamique, cet élément nouveau perturbe la perspective sur le plan d'eau. Il semble qu'au début du XX^e siècle, un parterre en mosaïculture formait avant-plan sur l'étang à cet endroit (I-470).

[Eléments disparus]

Cette cascade de rocaille avait été construite sur demande du concepteur du parc Edouard Keilig. Les « pierres de rocher » ont été fournies entre août et décembre 1880 par l'entreprise L.J. Legrand-Minot, exploitant de fours à chaux, de carrières de petit granit et de

Pierre bleue de la Meuse à Samson. Selon le « *Cahier des charges pour la fourniture de moellons ou pierres de rocher nécessaires à la création d'une cascade à établir entre l'avenue Rogier & l'étang du parc d'Avroy* » établi par la Direction des Travaux communaux le 17/02/1880 (AVL, Travaux Publics, 1880-1884), les « pierres de rocher » (250.000 mètres cubes) étaient destinées à établir une cascade entre l'Avenue Rogier et l'étang du parc d'Avroy. Les pierres devaient être : « *semblables à celles des jardins botanique, d'acclimatation ou du square Notger. Les pointes ou aiguilles devront être entières, sans émoussures et la plus petite dimension acceptable ne devra pas passer dans un anneau de vingt-cinq cm de diamètre* ».

f. Revêtement de sol

Les chemins présentent une relative uniformité. Ils sont, pour la majorité, recouverts d'un gravier fin ou de dolomie. Un filet d'eau constitué de 3 ou 5 rangs de pavés de grès assure l'évacuation des eaux de pluie. Ponctuellement, des bordures en béton confortent le tracé.

Il faut cependant déplorer le manque de liaison entre les promenades du parc et l'esplanade du Monument national à la Résistance. Ces deux espaces se distinguent tant du point de vue des matériaux utilisés que des différences de niveaux de sol.

[Eléments disparus]

Lors de la création du parc, des bordures en arceaux (de fonte ?) délimitaient les parterres de gazon et soulignaient les courbes harmonieuses des chemins découverts (voir : I- 468).

g. Mobilier urbain et éclairage

Une trop grande banalité caractérise le mobilier en place. Les modèles de bancs sont représentatifs du mobilier urbain traditionnel. Les types de poubelles choisis ne sont pas heureux car beaucoup trop présents visuellement dans le paysage du parc.

Les luminaires sont des objets purement fonctionnels, sans caractère particulier. Toutefois, leur situation isolée les met ponctuellement trop en évidence dans les perspectives du parc.

h. Infrastructures diverses (de sport, de loisirs)

Les infrastructures de loisir sont peu nombreuses dans ce grand espace vert. Il n'existe qu'une petite aire de jeux pour enfants à proximité du kiosque. Les qualités esthétiques de ce module sont discutables. On doit cependant reconnaître l'intérêt d'avoir regroupé diverses activités sur un espace réduit. Il s'agit d'activités ludiques et de psychomotricité pour des enfants en bas âge. Des bancs permettent aux adultes de surveiller les enfants.

Notons aussi qu'un théâtre de marionnettes s'installe non loin de là pendant la période des vacances d'été. Les divertissements pour les petits enfants sont donc concentrés dans la partie nord du parc qui est aussi la partie la plus proche des quartiers commerçants du centre ville. En partie sud, des urinoirs publics sont installés en bordure de la voirie.

i. Perceptions internes et externes (vues et perspectives)

Si les perspectives internes au parc sont, en général, intéressantes et offrent une multitude d'ambiances paysagères, on peut regretter une trop grande « transparence » des lisières par rapport à la voirie. En effet, les cheminements qui traversent le jardin s'étirent entre deux voies rapides de circulation automobile. Le boulevard d'Avroy est un tronçon à plusieurs voies de circulations parallèles, avec une partie extérieure (du côté bâti) en desserte. En fait, le parc en lui-même fonctionne comme un grand espace giratoire. Les transports en commun bénéficient d'une bande de circulation en site propre qui se situe du côté interne (côté parc). Les arrêts et abris-bus ponctuent ces voiries en lisière du parc.

Le flux automobile et les désagréments engendrés (mouvement continu et relativement rapide, pollution et bruit) perturbent sensiblement l'appréciation du parc et les perceptions depuis la promenade.

Le gabarit du bâti environnant est, pour l'essentiel, imposant : immeubles à appartements à 12 niveaux, parfois. Ceci laisse peu d'échappées visuelles vers les quartiers voisins. Le boulevard d'Avroy a des allures de « couloir géant » au milieu duquel s'insère l'espace paysager. Il demeure pourtant quelques très beaux bâtiments anciens dont les façades restaurées constituent des éléments intéressants. Parmi ceux-ci citons les beaux immeubles bordant les Terrasses. En contrebas, l'esplanade du Monument à la Résistance participe davantage de la structure urbaine axée sur les Terrasses que du parc paysager.

5 Usages et pressions sociales

Depuis la création du parc, sa fonction sociale - et donc ses usages - ont fortement évolué.

Sur la première partie du boulevard (aujourd'hui parking), se tenaient les revues de la garnison suivies du défilé. C'est là aussi que le Général Lemahieu a fait son entrée officielle comme Gouverneur militaire de Liège en mars 1914.

Aujourd'hui, sa situation au cœur de grandes artères de circulation bordée d'immeubles et son orientation longitudinale par rapport à ces axes de circulation en font un espace de « passage » par excellence même si les aménagements qui caractérisent son organisation paysagère incitent à la flânerie et à la promenade (chemins sinueux, étangs aux berges arborées, kiosque, bancs,...). Bien que rythmée par les arrêts aux feux lumineux, la circulation automobile sur les boulevards, dense et

rapide, ne permet guère aux regards de s'évader vers les espaces arborés du parc. Le passage s'effectue de façon rapide, nécessitant une attention soutenue du conducteur sur le trafic.

A la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la Seconde Guerre, la promenade revêtait un caractère social important. L'allure lente des calèches et autres voitures appelées aujourd'hui « ancêtres » permettait à la fois de voir les promeneurs dans le parc et d'être vus par eux depuis les boulevards latéraux. Les riverains pouvaient ainsi observer les piétons endimanchés qui arpentaient les allées. Les alignements de platanes (triple ou quadruple ?) en bordure du boulevard d'Avroy délimitaient un large espace (30 mètres) réservé aux piétons qui profitaient ainsi de l'ombrage des arbres lors des chauds après-midi d'été. Plantées en limites extérieures du parc, ces drèves assumaient un rôle de « filtre » entre l'intérieur et l'extérieur du parc, entre les zones de promenade piétonne et celles réservées aux voitures et aux chevaux selon une hiérarchie des usages pratiquée dans tous les grands parcs urbains de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Cette hiérarchie a aujourd'hui totalement disparu et, par ailleurs, plus aucun élément ne joue ce rôle important de « filtre ». Enfin, la voirie affectée aux bus du TEC occupe cet ancien espace de transition. Par sa proximité avec le dernier noyau planté du parc – où le promeneur en quête de tranquillité et de calme se réfugie –, cette « voie rapide » supplémentaire a accentué les nuisances apportées par la circulation automobile (danger, bruit, pollution, ...). Entre les deux, il ne subsiste plus qu'un espace dilaté où la disparition des platanes a laissé la place à une sorte d'esplanade.

Aujourd'hui, la nécessité de fermer les vues sur le dernier noyau historique du parc et la mise en place de lisières s'imposent pour limiter les effets nuisibles du contexte urbain trop proche. Si le vandalisme et certaines formes de délinquance justifient de maintenir une forme de

visibilité depuis l'extérieur pour garantir la sécurité des promeneurs, il importe néanmoins de recréer de grandes structures plantées en périphérie du parc. Celles-ci reconstitueront une ceinture verte isolante et viendront compléter le noyau paysager conservé autour de l'étang.

a. « Evénements » récurrents ou non : foire, « Retrouvailles », « A pied, à cheval, à vélo », expositions, etc.

Chaque année , **la foire d'automne** se déroule durant près d'un mois et demi dans le parc lui-même. Des dizaines de forains installent leurs infrastructures sur les allées, terre-pleins, mais aussi sur les gazons du parc. Si ces infrastructures étaient relativement peu envahissantes autrefois, aujourd'hui elles atteignent parfois des tailles gigantesques.

Leur installation et leur démontage nécessitent des transports lourds et encombrants qui circulent difficilement entre les arbres séculaires. De plus, la fréquentation des badauds pendant la durée de la foire ignore superbement le contexte végétal. Piétinements, blessures occasionnées aux arbres et arbustes, vandalisme, manque de civisme, abandon de déchets de tout ordre laissent sur le site des marques qui mettent des mois à s'effacer. Pendant un mois et demi ce lieu de promenade et de repos se mue en gigantesque parc d'attractions encombré d'édifices lourds, compliqués et bruyants.

Véritable institution dans la vie culturelle liégeoise, on imagine mal la foire délocalisée dans un espace autre que celui du parc d'Avroy. Pourtant, les blessures et déprédations sont nombreuses.

« A pied, à cheval, à vélo », manifestations culturelles dans le cadre du Créham : depuis 1983.

6) Ressources documentaires

- a) Iconographiques (base I) voir : 85 références au 12/6/05 :
I-2, I-3, I-4, I-14, I-39, I-40, I-50, I-62, I-66, I-68, I-69, I-70, I-71, I-72, I-75, I-76, I-77, I-78, I-88, I-89, I-90, I-91, I-92, I-93, I-94, I-95, I-96, I-97, I-98, I-123, I-145, I-146, I-147, I-149, I-150, I-154, I-157, I-165, I-167, I-168, I-172, I-174, I-176, I-178, I-181, I-186, I-187, I-188, I-189, I-190, I-192, I-201, I-203, I-204, I-205, I-208, I-214, I-215, I-216, I-217, I-218, I-229, I-231, I-232, I-237, I-238, I-239, I-240, I-244, I-245, I-246, I-247, I-258, I-259, I-260, I-261, I-262, I-263, I-264, I-265, I-266, I-267, I-268, I-269, I-273, I-274, I-275, I-281, I-289, I-299, I-302, I-303, I-304, I-305, I-306, I-314, I-315, I-321, I-322, I-332, I-333, I-334, I-335, I-336, I-337, I-338, I-339, I-340, I-341, I-342, I-362, I-363, I-373, I-374, I-375, I-376, I-377, I-378, I-379, I-380, I-381, I-382, I-383, I-384, I-385, I-386, I-387, I-388, I-389, I-428, I-429, I-430, I-431, I-432, I-433, I-434, I-435, I-436, I-437, I-438, I-439, I-440, I-441, I-442, I-443, I-444, I-445, I-446, I-447, I-448, I-449, I-450, I-451, I-452, I-453, I-454, I-455, I-456, I-457, I-458, I-459, I-463, I-464, I-465, I-466, I-467, I-468, I-469, I-470, I-471, I-472, I-473, I-487, I-488, I-489, I-497, I-500, I-501, I-510, I-515, I-517, I-526 (au 8/10/2005).
- b) Bibliographiques (base B) voir : B-43, B-44, B-45, B-46, B-47, B-48, B-50, B-73, B-85, B-99, B-108, B-121, B-132, B-133, B-134, B-139, B-151, B-155, B-170, B-178, B-179, B-180, B-181, B-184, B-188, B-189, B-190, B-191, B-192, B-193, B-194, B-195, B-196, B-200, B-224, B-228, B-229, B-230, B-231, B-232, B-234, B-235, B-236, B-237, B-238, B-240, B-241, B-243, B-244, B-245, B-246, B-247, B-248, B-

252, B-254, B-255, B-258, B-259, B-260, B-262, B-270, B-273, B-274, B-295, B-297, B-307, B-310, B-312, B-321, B-329, B-332, B-350, B-354, B-369, B-373, B-378, B-380, B-393, B-424, B-434 (au 8/10/05).

c) Contacts utiles (associations, collectionneurs)